

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



**CABINET DU PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

**COMMEMORATION
DE LA FETE DU TRAVAIL EDITION 2021**

**Allocution de Monsieur Patrick ACHI
Premier Ministre, Chef du Gouvernement**

Le 1^{er} mai 2021

- **Monsieur l'Inspecteur Général d'Etat,**
- **Madame et Messieurs les Ministres d'Etat,**
- **Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**
- **Monsieur le Directeur Pays du Bureau International du Travail (BIT),**
- **Messieurs le Président du Patronat,**
- **Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires,**
- **Monsieur le Président du Conseil National du Dialogue Social,**
- **Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux de centrales syndicales,**
- **Chères travailleuses et chers travailleurs,**
- **Chers amis des médias,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un immense plaisir et un réel honneur que d'être parmi vous aujourd'hui, en ce jour à la symbolique si particulière et si forte ; ce premier jour du mois de mai qui voit dans la quasi-totalité des nations du monde, le travail et les travailleurs être célébrés et écoutés.

Cette journée, qui invite les forces sociales, économiques et institutionnelles d'un pays à s'arrêter pour réfléchir et échanger,

diffuse ainsi partout un même esprit de dialogue constructif entre centrales syndicales et pouvoirs publics afin d'atteindre une concorde sociale toujours plus puissante, toujours plus enracinée, à même de garantir la bonne marche de la nation et l'amélioration concrète des conditions de vie des populations.

Et c'est dans cet état d'esprit que je souhaiterais que demain, sous le leadership éclairé du Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, nous puissions agir ensemble avec célérité et intensité, pour toujours approfondir la force vivante de notre dialogue social et améliorer la qualité de vie au travail - et la qualité de vie tout court ! - dans ce monde de toutes les transformations, notamment technologiques et climatiques.

Le contexte de contrainte sanitaire dans lequel se tient cette journée n'enlève rien à la substance profonde de cette rencontre. Notre objectif premier demeure : œuvrer ensemble pour trouver des solutions efficaces aux difficultés qui peuvent perturber la fluidité et la sérénité du climat social, socle évidemment indispensable au développement accéléré d'une Côte d'Ivoire toujours plus productive, donc in fine toujours plus juste, en paix et solidaire.

Chères travailleuses, chers travailleurs,

Mesdames et Messieurs,

Les efforts accomplis ensemble ces dernières années ont permis à notre pays d'afficher des taux de croissance du PIB à plus de 8 % par

an, sur la période 2012-2019 et nous atteindrons en 2020 près de 2%, en dépit du choc historique provoqué par la pandémie de la Covid-19 et de la récession qui affecte la plupart des nations du monde.

Cette évolution très positive de notre économie a permis de créer de nombreux emplois, de changer des vies et de forger des destins. Grâce à la reconstruction et au développement des infrastructures économiques et sociales essentielles et à la mise en œuvre de réformes structurelles et sectorielles majeures, les conditions de travail et de vie de nos populations ont été profondément améliorées. Et vous le savez, Mesdames, Messieurs, la Côte d'Ivoire est résolument engagée, dans le cadre du dialogue social tripartite Gouvernement-Employeur-Travailleurs, à poursuivre encore ces efforts pour créer massivement des emplois, plus particulièrement pour les jeunes, promouvoir le travail décent, notamment celui des femmes et lutter à l'inverse, avec l'énergie la plus forte, contre toutes les formes de travail des enfants.

En ce qui concerne les employeurs, nous œuvrons à l'amélioration continue de l'environnement des affaires et à la compétitivité de notre économie pour libérer tout notre potentiel de création de richesses et d'emplois durables.

Nous les avons rencontrés comme vous le savez récemment à la faveur du séminaire Gouvernemental et avons entrepris avec eux,

main dans la main, côte à côte, une marche glorieuse vers la vision du Président Alassane Ouattara d'une Côte d'Ivoire solidaire.

L'objectif sera d'intégrer nos filières dans les chaînes de valeur mondiales, en laissant plus de richesses et d'emplois dans le pays au profit de nos paysans, nos entreprises, nos PME, et nos populations en général.

Chers Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales,

J'ai écouté, avec beaucoup d'attention, les revendications que vous venez de porter à l'attention du gouvernement, des revendications d'ordre général et des demandes particulières pour lesquelles vous attendez légitimement des réponses précises.

Je note avec vous que ces revendications font l'objet de discussions dans le cadre du dialogue continu mené au titre de la trêve sociale, signée entre le gouvernement et les partenaires sociaux, le 17 août 2017.

Bien entendu, trêve sociale ne signifiant pas absence d'écoute, le gouvernement a, tout à la fois, constamment veillé à préserver la liberté syndicale et la liberté d'association, tout en demeurant à la disposition du monde syndical pour étudier avec lui l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

Depuis 2011, des efforts considérables de revalorisation du traitement des fonctionnaires et agents de l'État ont été consentis. A titre d'illustration, peuvent être relevées, sans exhaustive, les mesures suivantes :

- le déblocage des avancements indiciaires gelés depuis 1989,
- le paiement régulier du stock des arriérés issus des mesures actées en 2009,
- la bonification indiciaire catégorielle de 100 à 150 points au profit des personnels ne bénéficiant pas de grille particulière,
- la reprise des avancements indiciaires tous les deux (2) ans,
- ou la reprise de la promotion des personnels du grade A4 aux grades A5 à A7.

Ces mesures ont permis aux fonctionnaires de percevoir, après revalorisation des salaires, des montants additionnels cumulés évalués à plus de 1 800 milliards de FCFA, entre 2013 et 2020. D'autres revendications à incidence financière dont vous êtes porteurs, subsistent. Certaines ont déjà été évoquées aujourd'hui, elles seront examinées dans le cadre de la nouvelle stratégie de maîtrise de la masse salariale de l'État.

Des avancées notables ont également été enregistrées dans le secteur privé et je voudrais féliciter le patronat pour son apport essentiel à l'amélioration des conditions de vie et de travail des Ivoiriens.

En effet, grâce au dialogue permanent qui a court entre le gouvernement, les employeurs et les travailleurs, il a pu, depuis 2011, être procédé :

- à la revalorisation du SMIG,
- à la mise en place d'un nouveau barème des salaires minima catégoriels conventionnels,
- à l'adoption d'un nouveau Code du Travail,
- à la réforme de la CNPS et de la CGRAE qui a permis d'améliorer le traitement des retraités,
- et, en 2020, à la revalorisation de la prime de transport.

Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales,

Depuis 2011, sous la haute égide du Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, le gouvernement œuvre, sans relâche, à la création d'emplois et à l'autonomisation de la femme et lutte d'arrache-pied contre la pauvreté, les inégalités et la cherté de la vie.

Le Programme Social du Gouvernement, initié par S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République, a permis d'apporter en 2019 et en 2020 des réponses vigoureuses aux besoins sociaux des populations : santé et protection sociale, éducation, accès à l'électricité et à l'eau potable, pistes rurales, emploi des jeunes et autonomisation de la femme... Les résultats sont puissants, visibles et touchent les plus fragiles.

En matière de création d'emplois et d'entrepreneuriat pour les jeunes, ce sont plus de 121.000 opportunités d'emplois, de stages, de développement de compétences et de financements de projets qui ont été créées, sur un objectif de 127 000, sur la période 2019-2020. En termes d'emplois formels, ce sont presque 880.000 emplois formels qui ont été créés sur la période 2011 à 2020, dont près de 120.000 pour la seule année 2020.

Face au taux d'informalité de l'emploi qui demeure encore très élevé, nous avons décidé d'accélérer la dynamique de création d'emplois tant via la transformation structurelle de l'économie nationale, notamment grâce à l'agro-industrie, qu'au travers du 3^{ème} cycle de la Politique Nationale de l'Emploi pour la période 2021-2025. C'est aussi le sens de la création récente d'un ministère chargé spécialement de la Transformation du secteur informel.

Mesdames et Messieurs,

S'il y a une question essentielle qui est au cœur de nos échanges, parce qu'elle est au cœur des attentes de nos concitoyens, c'est celle **de la lutte contre la cherté de la vie**. Prenant donc la pleine mesure de cette attente des populations, l'Etat a pris de façon continue, des mesures puissantes pour y répondre.

Ainsi en va-t-il de la création du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère, la mise en place de la Couverture Maladie Universelle qui

a permis à nos concitoyens, notamment les plus fragiles, de pouvoir se soigner et de le faire à moindre coût.

A fin 2020, près de 2.9 millions de personnes avaient été enrôlées et près de 145.000 personnes avaient bénéficié des prestations de la CMU. Par ailleurs, le taux de disponibilité des médicaments est passé de 35% au démarrage des prestations en octobre 2019, à 90% au 31 décembre 2020.

Nos efforts, en vue de l'extension et de l'amélioration de la protection sociale visent également la mise en œuvre de la retraite complémentaire par capitalisation, notamment au profit des fonctionnaires et agents de l'État et du régime social pour les travailleurs indépendants.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, une meilleure redistribution de la richesse a été opérée, avec un soutien toujours plus appuyé organisé auprès des ménages les plus fragiles, (plus de 225.000 sur l'ensemble du territoire national), leur permettant de voir, par un soutien direct à leur budget familial, leur vie quotidienne s'améliorer.

Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales,

Mesdames et Messieurs,

Il est impératif de reconnaître que l'ampleur des efforts initiés pour améliorer la qualité de vie de nos populations et suivre ainsi les

volontés de S.E.M. le Président de la République, a été impactée par la Covid-19 et les conséquences socio-économiques de cette pandémie mondiale.

C'est pour y faire face, collectivement aujourd'hui et rebondir plus vite ensemble demain, que nous avons mis en place des plans de riposte puissants. Ils ont permis d'octroyer plus de 23,5 milliards de FCFA au titre du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises et plus de 25,5 milliards de FCFA au titre du Fonds de Soutien aux P.M.E.

Et en ce qui concerne le Fonds de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire, vital pour nos populations les plus précaires :

- des transferts monétaires ont été réalisés au profit de près de 200.000 ménages vulnérables,
- des appuis financiers ont été apportés à près de 19.000 travailleurs mis en chômage technique ou licenciés du fait de la pandémie,
- les factures d'électricité de plus d'1 million de ménages abonnés au tarif social d'électricité et les factures d'eau de près de 475.000 ménages abonnés au tarif social de la SODECI ont été prises en charge sur une période de 3 mois.

Relativement aux acteurs du secteur informel, à fin décembre 2020, plus de 80.000 d'entre eux ont bénéficié de l'appui du Fonds d'Appui au secteur informel pour un montant total de près de 20 milliards de FCFA. Le secteur agricole a, lui aussi, été fortement appuyé avec à

fin 2020, un montant de 54 milliards de FCFA décaissés pour soutenir les filières impactées par la Covid-19.

Grâce à un engagement clair et ferme de l'État, des moyens massifs ont donc été engagés pour accompagner le secteur privé et soutenir les populations. Soyez assurés que ces efforts seront poursuivis.

Aujourd'hui, notre pays envisage de meilleures perspectives, grâce notamment à la disponibilité du vaccin contre la Covid-19. Je voudrais donc inviter les travailleuses et les travailleurs à se faire vacciner, et notamment leurs éminents représentants syndicaux dont la valeur d'exemple est clé afin que nous puissions tourner toujours plus vite la page de cette pandémie. Ceci est d'une importance capitale, et au-delà des travailleurs, c'est à toute la population que je souhaiterais également m'adresser. La lutte pour l'éradication de la pandémie est un enjeu sanitaire et économique majeur pour le développement de notre pays.

Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais ici saluer, avec toute la solennité nécessaire, le respect par les acteurs des clauses de la trêve sociale conclue depuis 2017. Grâce à cet accord fondateur, notre pays est enfin sorti de la spirale des grèves à répétitions. Cette attitude engagée, moderne et constructive a dessiné de nouveaux rapports entre l'Etat et les centrales syndicales.

Ce nouveau paradigme repose sur :

- une responsabilité commune et partagée,
- une disponibilité constante pour l'écoute, le dialogue sincère et la concertation intelligente,
- une réelle prise de conscience des contraintes des différentes parties.

Cette évolution structurelle et positive a ainsi ouvert la voie au traitement de plusieurs revendications dans le cadre d'un processus participatif qui privilégie la négociation, refuse les rapports de force et anticipe pour éviter les conflits.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons écouté avec une grande attention vos doléances et revendications.

J'ai instruit, comme vous l'a indiqué Monsieur le Ministre en charge de l'Emploi, de vous recevoir dans les prochaines semaines afin d'examiner ensemble dans le détail chacune des questions et préoccupations que vous avez adressées.

Pour l'heure, j'ai l'honneur de vous annoncer que le Président de la République, qui salue particulièrement l'écoute et le respect des engagements, a autorisé le versement de la subvention de 800 millions de FCFA aux syndicats actifs au titre de l'année 2021.

Mesdames, Messieurs,

Nous devons tous nous mobiliser, toujours davantage, pour faire grandir notre nation, bâtir un avenir plus solide pour nos enfants et donner à notre patrie un rayonnement continental, source de fierté pour tous les Ivoiriens.

Et je sais, Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales, à la lueur de nos échanges des derniers jours, pouvoir compter sur l'implication déterminée de toutes les forces vives de la nation.

Pour terminer, je voudrais que nous adoptions et que nous appliquions tous à mettre en œuvre ce thème : « Fête du travail, créons des emplois ».

C'est sur ces mots d'engagement et d'espoir, que je vous souhaite, au nom de S.E.M. le Président de la République, à toutes et à tous, une excellente Fête du travail !

Vive la République, Vive la Côte d'Ivoire !

Que Dieu vous bénisse !

Je vous remercie.